



RAPPORT  
D'ACTIVITÉ  
2018







# Fonds de dotation de l'IHEDN

## Rapport d'activité 2018

### 1. Constitution

Le Fonds de dotation de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN) a été déclaré le 6 juillet 2010 à la Préfecture de Paris.

La parution au Journal officiel « associations » date du 7 août 2010, sous le numéro d'annonce 1387 et le numéro de parution 20100032.

Le siège social du Fonds de dotation de l'IHEDN est fixé à l'adresse suivante :

École militaire  
1 place Joffre  
Case 41  
75700 Paris SP 07

Numéro de SIRET : 531 738 664 00022

Le Conseil d'administration, présidé par M. Guy Rupied, est composé comme suit au 31 décembre 2018 :

- Mme Nicole Gnesotto, Présidente du Conseil d'administration de l'IHEDN
- M. le général de corps d'armée Patrick Destremau, Directeur de l'IHEDN et de l'Enseignement militaire supérieur (EMS)
- M. Gwénaél Jézéquel, Conseiller pour les relations institutionnelles et la communication au Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN)
- M. l'ingénieur général de 1<sup>ère</sup> classe des études et techniques de l'armement Jean-Christophe Cardamone, Directeur adjoint de l'IHEDN
- M. Jean-Jacques Roche, Professeur des Universités, Expert « formation, études et recherche » à l'IHEDN
- M. Emmanuel Levacher, Président-directeur général d'Arqus
- M. Didier Brugère, Président du Conseil d'administration de l'ENSTA Paristech
- Mme Catherine Orphelin, Directrice d'une agence de conseil en communication

Nota : Mme Françoise Viala, Commissaire aux comptes, et M. Bertrand Demandre, Secrétaire général du Fonds de dotation de l'IHEDN, participent au Conseil d'administration.

## 2. Objet

Le Fonds, personne morale de droit privé à but non lucratif, est créé afin de recevoir et gérer les biens et droits de toute nature, qui lui sont apportés à titre gratuit et irrévocable, en vue d'assister l'IHEDN dans l'accomplissement de ses missions de développement de l'esprit de défense, de promotion et diffusion des connaissances utiles en matière de défense et de sécurité nationale, d'armement et d'économie de défense, et de sensibilisation aux questions internationales.

De par sa capacité d'opérateur, il a pour objet d'accompagner et de faciliter le développement des projets de l'IHEDN dont celui-ci lui confie la réalisation et la prise en charge des dépenses de toute nature résultant de leur engagement.

Ce qui précède peut notamment concerner aussi bien le développement d'initiatives auprès des publics en particulier jeunes favorisant la cohésion nationale, la citoyenneté et la diffusion de l'esprit de défense, par le biais de colloques ou de séminaires, que la conduite de travaux de recherche académique dans les domaines de la défense, de l'armement et de la sécurité nationale, ou que l'organisation de manifestations et événements extérieurs que l'IHEDN souhaiterait promouvoir dans le prolongement de ses missions.

Le Fonds, n'ayant pas vocation à mener des actions autres que celles s'inscrivant dans la politique de développement de l'IHEDN, son Conseil d'administration veillera à ce que les structures de gouvernance du fonds soient organisées de façon à respecter cet impératif.

Il est constitué sans dotation initiale ; la dotation est consommable.

Les programmes soutenus et suivis par le Fonds sont choisis par le Conseil d'administration et en conformité avec l'objet du fonds.

## 3. Fonctionnement

En lien avec de potentiels mécènes et l'IHEDN, le Fonds identifie des projets et les met en œuvre une fois les conventions de mécénat signées et les fonds versés. Ces derniers font l'objet d'un reçu fiscal (CERFA 11580\*03) permettant au donateur de bénéficier d'une réduction d'impôt (60% du montant des versements, dans la limite de 5% du chiffre d'affaire).

Par la suite, il informe ses mécènes des actions menées et les invite à participer à certaines manifestations (ouvertures et clôtures de séminaires, activités des Chaires, événements organisés par l'IHEDN, etc.).

Pour sa communication et son rayonnement, il dispose d'un site internet ([www.fdd-ihedn.fr](http://www.fdd-ihedn.fr)) et d'un compte twitter (@FDD\_IHEDN).

En 2018, le Fonds de dotation de l'IHEDN a bénéficié du mécénat de groupes qui le soutenaient déjà les années précédentes (Airbus et SNCF depuis 2011 ; Arqus, MBDA France, Safran et Thales depuis 2013, Naval Group depuis 2016 ; Total SA depuis 2017) ainsi que de la Banque Française Mutualiste.

## **4. Actions menées**

### **4.1. 8<sup>e</sup> cycle « Découverte »**

*Soutenu depuis 2011 par la SNCF, cette formation s'adresse à de jeunes adultes d'Ile-de-France, tous en apprentissage (BTS, Licences et Masters professionnels) et désireux d'approfondir leurs connaissances en matière de défense et de sécurité.*

*Les grands objectifs de la défense et de la sécurité nationale leurs sont présentés à l'École militaire (Paris 7<sup>e</sup>), la réalité de l'outil militaire est appréhendée grâce à la visite d'une unité (régiment de l'armée de Terre, groupement de gendarmerie nationale, etc.) et les enjeux de la sûreté en entreprise sont abordés à travers la visite de sites représentatifs de cet aspect de l'activité de l'entreprise mécène. Ils sont en outre invités à mener une réflexion collective sur des thèmes donnés et à présenter le fruit de leurs travaux.*

La 8<sup>e</sup> édition du cycle « Découverte » s'est déroulée du lundi 26 au mercredi 28 mars 2018 et a accueilli 38 participants.

Après une matinée de conférences de présentation à l'École militaire (Paris 7<sup>e</sup>), la session a alterné les visites de la Direction de zone sûreté et du Centre régional opérationnel Paris rive gauche de la SNCF, du 2<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie de Marine (2<sup>e</sup> RIMa) du Mans (72), ainsi que du site SNCF de Villeneuve-Saint-Georges (94).

La séance de restitution, à la fin de la dernière journée et en présence d'autorités de la SNCF et de l'IHEDN, a été consacrée à la présentation de la réflexion menée par les stagiaires pendant ces trois journées. Répartis en trois comités, ils ont présenté leurs travaux sous forme de recommandations, sur les sujets suivants :

- C1 : Quelles réponses appellent les nouvelles menaces de type cyber au sein des entreprises ?
- C2 : Suite à l'annonce du président de la République de mettre en place un Service national universel, quel pourrait être le contour de cet instrument pour permettre à l'entreprise de se placer au cœur de ce dispositif ?
- C3 : Quel rôle une grande entreprise de service public peut-elle être amenée à jouer dans la promotion de l'esprit de défense ?

Ils se sont ensuite vus remettre leur attestation de participation par l'Ambassadrice Ginette de Matha, Directrice adjointe de l'IHEDN, et Stéphane Volant, Secrétaire général de la SNCF.

### **4.2. Chaire Castex de Cyberstratégie**

*Soutenue par Airbus depuis sa création en novembre 2011, la chaire Castex de Cyberstratégie a évolué sous l'autorité de Frédérick Douzet, professeure à l'Institut Français de Géopolitique de l'Université Paris 8. L'ingénieur général de 1<sup>ère</sup> classe des études et techniques de l'armement Jean-Christophe Cardamone, Directeur adjoint de l'IHEDN, en préside le comité de pilotage*

*La chaire a pour principal objectif de mener une recherche scientifique pluridisciplinaire et innovante afin de définir les enjeux géopolitiques, stratégiques et juridiques du cyberspace. A cette fin, elle forme de jeunes chercheurs, contribue à la réflexion et aux discussions internationales et participe activement à l'effort national pour l'élaboration d'une cyberstratégie destinée aux entreprises, au gouvernement et à la société civile.*

*Grâce à ses publications, conférences et journées d'études, l'équipe de la chaire a développé un réseau de chercheurs associés et d'experts du secteur public et industriel lui permettant d'être une plateforme de ressources et d'échanges, visant à faire avancer le dialogue sur la cyberstratégie.*

La chaire a organisé les 13 et 14 mars 2018, à l'École militaire, un colloque international sur la cartographie du Cyberspace, sponsorisé par Microsoft. Il a eu pour objectif de rassembler des chercheurs, des praticiens et des experts du secteur privé et public, afin de mener une réflexion collective sur les principes et méthodes d'analyse des différentes dimensions du cyberspace et leur représentation graphique. Fruit des recherches menées depuis 2011 par l'équipe de la chaire et ses chercheurs associés, en lien avec l'Institut Français de Géopolitique (Paris 8), cet événement a permis de susciter de riches échanges sur la façon de penser la défense et la sécurité du cyberspace dans son contexte spatial, d'en identifier les enjeux stratégiques et de le représenter de manière accessible et intelligible pour les décideurs.

Les activités de la chaire ont été suspendues fin mai 2018 avec l'arrivée à échéance de la convention de mécénat. Il est prévu de les relancer au cours du premier semestre 2019.

La communication de la chaire Castex de Cyberstratégie et la diffusion de ses travaux ont essentiellement été faites via son site internet ([www.cyberstrategie.org](http://www.cyberstrategie.org)) et son compte sur le réseau social Twitter (@Chaire\_Castex).

### **4.3. Chaire Économie de Défense**

*Créée fin 2013 et soutenue en 2018 par Arquus, MBDA France, Naval Group, Safran et Thales, la chaire Économie de Défense est placée sous l'autorité de son titulaire Jean Belin, maître de conférences à l'Université de Bordeaux. Olivier Martin, Secrétaire général de MBDA, en préside le comité de pilotage et le professeur Christian de Boissieu en préside le Conseil scientifique.*

*Née du constat que l'Économie de Défense est une discipline peu représentée ou structurée en France, la chaire a pour objectifs de fédérer et diffuser la pensée économique de défense, produire une recherche universitaire de référence et être une interface entre monde académique, décideurs publics et acteurs privés. Pour ce faire, la chaire intervient ou participe à la création d'enseignements spécialisés, anime des groupes de travail, organise des conférences et produit des travaux de recherche à destination de la communauté scientifique et du grand public.*

A l'occasion du centenaire de l'Armistice, la chaire a organisé, le 10 octobre 2018 à l'École militaire, une journée d'étude sur le thème « Les morts de la Grande Guerre : Hasard ou déterminisme ? ». Cet événement a été organisé en partenariat avec Antoine Parent, Professeur des Universités à Sciences-Po Lyon et coordinateur de l'équipe CAC-IXXI, et a réuni

des chercheurs issus de différentes disciplines et dont les travaux portent sur l'analyse des morts de la Grande Guerre, afin d'offrir une perspective nouvelle sur des questions encore inexplorées. Une grande partie du travail empirique se fonde sur la base de données fournie par le SHD (Service Historique de la Défense) et intitulée « Mémoire des hommes ». L'événement a réuni environ 200 participants avec la présence remarquée d'élèves des lycées Fénelon (Paris 6<sup>e</sup>) et Hoche (Versailles).

L'équipe de la chaire a par ailleurs poursuivi son implication au niveau universitaire, en intervenant dans de nombreuses formations et en participant à divers conférences et séminaires nationaux et internationaux. Elle est par ailleurs à l'origine de plusieurs publications d'articles, dont 10 articles de recherche et chapitres d'ouvrage.

Enfin, l'arrivée d'Élisa Darriet parmi les chercheurs de la chaire a permis un élargissement des travaux sur des thématiques situées à l'intersection de l'économie et de la psychologie sociale.

Les principaux domaines traités par l'équipe sont les suivants :

- Connaissances des entreprises de défense : stratégies, forces et fragilités ;
- R&D et innovation dans le domaine de la défense ;
- Déterminants et impacts de la dépense de défense ;
- Maintien en condition opérationnelle (MCO) ;
- Opinion publique et défense.

La communication de la chaire Économie de Défense et la diffusion de ses travaux ont essentiellement été faites via son site internet ([www.economie-defense.fr](http://www.economie-defense.fr)) et ses comptes sur les réseaux sociaux LinkedIn (chaireecodef) et Twitter (@Chaire\_Ecodef). Elle diffuse également une newsletter par courriel.

#### **4.4. Soutien de projets portés par l'IHEDN**

En 2018, le Fonds de dotation de l'IHEDN a financé, par le biais du mécénat, la publication de la seconde édition de l'ouvrage *S'engager par la plume*. Ce projet, porté par l'IHEDN, a bénéficié du mécénat de Total SA et de la Banque Française Mutualiste.

\* \* \*

De par son rôle de partie prenante de la communauté IHEDN, composée de trois acteurs aux rôles complémentaires que sont l'Institut, les associations d'auditeurs et le Fonds de dotation, ce dernier se fixe pour objectif de soutenir toujours plus directement les initiatives que l'IHEDN souhaitera promouvoir.

\* \* \*

\* \*